



COMPTE RENDU DU CHSCT DU 18 JANVIER 2022

Ce CHS a été organisé à la demande de la CGT. La séance s'est tenue, étant donné le contexte sanitaire, en visio, avec les membres de la direction, le médecin de prévention, l'inspectrice hygiène, santé et sécurité au travail (ISST), l'assistante de prévention ainsi que la secrétaire animatrice.

La CGT a lu une déclaration liminaire (jointe à ce compte-rendu).

Le Directeur nous a annoncé qu'il devait quitter la séance à 10h30, M. BIDEGARAY a assuré la présidence jusqu'à la fin de la réunion. Le président n'a pas pu nous donner les chiffres de la situation sanitaire du département, car il ne les avait pas encore reçus de la préfecture.

Le médecin de prévention est submergée suite à la déferlante de cas. Elle ne s'occupe plus que des cas contacts professionnels (les cas survenant dans la sphère familiale sont gérés par la CPAM).

La règle :

- Isolement 7 jours pour les personnes ayant un schéma vaccinal complet
- Isolement de 10 jours pour les personnes n'ayant pas un schéma vaccinal complet.

Mais retour possible au bout de 5 jours si test négatif et pas de symptômes depuis 48 h.

Si covid +, il est préférable de faire du télétravail dans les 7 jours qui suivent l'isolement.

Le médecin a rappelé à une grande vigilance sur l'observation stricte du protocole sanitaire et des gestes barrières : maintien du masque toute la journée notamment dans les open-space.

Deux points étaient à l'ordre du jour :

- 1 / Fourniture de masques FFP2,
- 2 / Fourniture d'autotests,

1 / Fourniture des masques FFP2 :

La direction doit adresser un mèl aux chefs de service pour qu'ils sondent les agents volontaires pour les masques FFP2 et qui entrent dans le périmètre :

- SIP : agents d'accueil exposés à des contacts avec les usagers dans la file d'attente ;
- les vérificateurs ;
- les huissiers des finances publiques ;
- les évaluateurs des domaines ;
- les Conseillers aux décideurs locaux (CDL) ;
- les agents de la cellule informatique départementale (CID).

2 / Fourniture des autotests :

Le médecin préconise la réalisation de test antigénique ou PCR en cas de symptômes évocateurs et de faire les autotests à J+2 et J+4 en cas de premier test négatif.

Le CHSCT reverra la situation en fonction de la situation de la crise et de la réalité du « contact-tracing ».

Des « ASA » sont accordées pour aller se faire tester en cas de symptômes ou de contact à risque.

3 / Questions diverses :

* Capteurs CO2 : 5 capteurs ont été reçus fin décembre et voici une proposition de localisation pour les 5 capteurs mobiles de CO2 selon les deux critères de risque indiqués en séance (densification/flux de personnes et salle sans aération naturelle) :

- SGC de Vaison-la-Romaine : salle de réunion / convivialité aveugle ;
- Cité administrative d'Avignon : hall d'accueil (SIP), plateau (SPF);
- CFP de Cavaillon : hall d'accueil (SIP), plateaux, salle de réunion aveugle ;
- CFP d'Orange : hall d'accueil (SIP), plateau ;
- CFP de Carpentras : hall d'accueil (SIP), plateau

* Point sur les travaux :

Apt, les travaux doivent débuter dans les premières semaines de mars pour une durée estimée minimum de deux mois.

Cavaillon, les travaux sont terminés et la cantine sera utilisable après nettoyage (pas encore de date).

* SPFE de Vaucluse : les premières retombées après fusion font apparaître l'accroissement des risques psychosociaux. Ce qui se traduit par une perte de repères, perte du sens du travail, perte d'autonomie. L'ISST a précisé que ces symptômes sont tous apparus dans les autres départements qui ont vécu une fusion. La CGT restera vigilante à cet égard.

* Prestations vigiles : depuis le 17/01, vigiles à Avignon, Carpentras et Cavaillon, les sites d'Orange et d'Apt n'en ayant pas demandé.

* Orange : un problème de réception en box a été soulevé et la direction a rappelé les consignes : prendre les coordonnées téléphoniques et rappeler les usagers afin d'éviter les accueils prolongés (pour du recouvrement entre autre).

Les membres du CHSCT de la CGT restent à votre disposition et à votre écoute.

N'hésitez pas à nous contacter.

Vos représentants CGT : Nathalie d'AVISTER-PORTE

